

CEC 1257-1261

VI. La nécessité du baptême

Le Christ, dans son entretien avec Nicodème, affirme que le baptême est nécessaire pour le salut : *En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu*¹ et il envoie ses disciples : *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit*². L'Église a pris au sérieux ces paroles de son Seigneur et elle considère le baptême comme le moyen ordinaire que le Christ lui a laissé pour faire entrer les hommes dans la béatitude éternelle. C'est pourquoi elle a à cœur de remplir cette mission apostolique pour que l'Évangile puisse être annoncé et reçu par le plus grand nombre.

Il est à noter que Dieu a lié le salut au baptême mais qu'il n'est pas lié lui-même au sacrement. L'Église nous enseigne que *l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal*³. Ainsi, ceux qui, *sans faute de leur part, ignorent l'Évangile du Christ et son Église, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, eux aussi peuvent arriver au salut éternel*⁴. On suppose que ces personnes auraient demandé le baptême si elles en avaient connu la nécessité, ou si elles avaient connu le Christ et l'Église.

Le salut des non-chrétiens

Cette question est liée à la question théologique complexe du salut des non-chrétiens. Il s'agit de concilier deux principes : le baptême est un sacrement de nécessité de salut, et hors de l'Église, point de salut ; pour autant, Dieu n'est pas lié par les sacrements qu'il a lui-même institués.

Quelques documents de l'Église peuvent nous éclairer dans cette épineuse question : le premier pape à avoir vraiment abordé le problème reste le Pape Pie IX, qui parle d'un état d'*ignorance invincible*, c'est-à-dire de gens qui ne sont pas en mesure de connaître le Christ, et ce, sans faute de leur part, parce qu'ils n'ont jamais eu le moyen de le connaître :

Suppléances du baptême : baptême de sang, baptême de désir

L'Église garde aussi la ferme conviction que les fruits du baptême peuvent être donnés sans le sacrement dans deux cas :

- le baptême de sang : les catéchumènes martyrs qui sont baptisés par leur mort pour et avec le Christ.
- le baptême de désir : les catéchumènes qui meurent avant d'avoir pu être baptisés (leur désir explicite uni à la repentance de leur péchés et à la charité leur assure le salut).

Le cas des enfants morts sans baptême

¹ Jn 3, 5.

² Mt 28, 19.

³ GS 22, § 5.

⁴ LG 16.

Quant aux enfants morts sans baptême, l'Église ne s'est jamais prononcée officiellement quant à leur salut : différentes hypothèses ont été proposées par des théologiens, la plus connue étant celle de saint Augustin qui a parlé des *limbes des enfants*. Cette idée a été développée au Moyen-Âge et dans la période moderne : les enfants morts sans baptême ne peuvent être sauvés, puisqu'il leur manque le sacrement, et qu'ils sont toujours marqués par le péché originel, mais Dieu, dans sa miséricorde, leur accorde une béatitude naturelle. Ils sont donc placés dans les limbes, où ils jouissent d'un bonheur naturel, dans la pleine possession de leurs facultés, mais ils ne connaissent pas le Christ et restent donc privés de la vision béatifique, c'est-à-dire du bonheur parfait.

Cependant, cette hypothèse semble difficilement compatible avec l'affirmation, reprise par le concile Vatican II⁵, que l'homme n'a qu'une fin dernière, et qu'elle est surnaturelle. Il paraît alors ardu d'imaginer un bonheur éternel sans la vision du Christ.

Faute d'explications plus probantes, le *catéchisme* se contente d'affirmer que *l'Église ne peut que confier ces enfants à la miséricorde de Dieu* qui, en Jésus s'est montré tendre envers eux, les faisant venir à lui. Nous espérons qu'il existe un chemin de salut véritable pour eux, et nous sommes invités par l'Église à prier à cette intention, particulièrement le 28 décembre, fête des saints innocents, où nous pouvons recommander au Seigneur les enfants victimes de l'avortement.

⁵ GS 22 : *Puisque la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine ...*